

Trypanosomiase africaine (maladie du sommeil)

La maladie et sa transmission

TRYPANOSOMIASE AFRICAINE (MALADIE DU SOMMEIL)

La maladie et sa transmission

La trypanosomiase est une maladie que l'on retrouve dans la partie subsaharienne en milieu rural. La maladie est causée par deux différents parasites, le *Trypanosoma brucei rhodesiense* (*T.b. rhodesiense*) et le *Trypanosoma brucei gambiense* (*T.b. gambiense*). La plupart des cas signalés de maladie du sommeil sont causés par le *T. b. gambiense*.

Par ailleurs, la maladie de Chagas est une autre forme de trypanosomiase. Elle touche essentiellement 21 pays d'Amérique latine. Elle est connue sous le nom de trypanosomiase américaine. Elle est due à un parasite appartenant à une espèce différente de celle responsable de la forme africaine de la maladie et ne sera pas discutée dans cette section.

Symptômes

Les symptômes de la maladie du sommeil diffèrent en fonction de la cause de l'infection du parasite infectant.

Symptômes de l'infection par le *T. b. rhodesiense*:

Symptômes de l'infection par le *T. b. gambiense* :

Chancres douloureux (petit ulcère) à l'endroit où la mouche tsé-tsé infectée a piqué.

Forte fièvre.

Maux de tête intenses et douleurs musculaires.

Éruption cutanée.

Peuvent survenir : une dilatation de la rate, des problèmes rénaux ou des problèmes cardiaques.

Symptômes neurologiques : troubles du sommeil, la mauvaise coordination, la confusion et le changement de comportement.

Fièvre.

Maux de tête et douleurs musculaires.

Démangeaisons.

Gonflement du visage.

Ganglions lymphatiques enflés.

Perte de poids.

Symptômes neurologiques : troubles du sommeil, la mauvaise coordination, la confusion et le changement de comportement.

Les symptômes neurologiques peuvent apparaître des mois voire des années après le début de l'infection. Si elle n'est pas traitée, la maladie du sommeil est habituellement mortelle en quelques mois ou quelques années, dépendant du parasite en cause. Les symptômes causés par le *T. b. rhodesiense* deviennent graves plus rapidement que ceux causés par le *T. b. gambiense*.

Transmission

La maladie du sommeil est transmise par la mouche tsé-tsé infectée qui ne se trouve elle-même que dans la partie subsaharienne de l'Afrique. Elle sévit exclusivement dans 36 pays d'Afrique. Seulement un faible pourcentage de mouches tsé-tsé sont infectées par le parasite.

Le *T. b. rhodesiense* est trouvé dans l'est et le sud de l'Afrique. La plupart des cas d'infection par le *T. b. rhodesiense* se produisent au Malawi, en Ouganda, en Tanzanie, et en Zambie.

Le *T. b. gambiense* est trouvé en Afrique centrale et dans certaines régions de l'ouest de l'Afrique. La plupart des cas d'infection par le *T. b. gambiense* se produisent en Angola, en Ouganda, en République centrafricaine, en République démocratique du Congo, au Soudan et au Tchad.

- Les mouches tsé-tsé ont la taille d'une abeille et sont brun-gris.
- Elles piquent habituellement en journée et leurs piqûres sont en général assez douloureuses.
- Un être humain est infecté par les parasites *Trypanosoma* lorsqu'une mouche tsé-tsé infectée se nourrit de son sang.

Dans de rares cas, la maladie du sommeil peut également être transmise :

- par transfusion sanguine ou greffe d'organes à partir d'un donneur infecté,
- par une mère infectée à son bébé pendant la grossesse ou l'accouchement.

Épidémiologie

TRYPANOSOMIASE AFRICAINE (MALADIE DU SOMMEIL)

Épidémiologie

La prévalence de la maladie varie d'un pays à l'autre et d'une région à l'autre au sein d'un même pays.

- Au cours des 10 dernières années, plus de 70% des cas notifiés ont été observés en République démocratique du Congo (RDC).
- La République démocratique du Congo a déclaré plus de 1000 nouveaux cas par an et concentre 83% des cas signalés en 2012.
- Des pays comme l'Angola, le Cameroun, le Congo, la Côte d'Ivoire, le Gabon, la Guinée, la Guinée équatoriale, le Malawi, le Nigéria, l'Ouganda, la République-Unie de Tanzanie, la Zambie et le Zimbabwe, notifient moins de 100 nouveaux cas par an.
- Des pays comme le Bénin, le Botswana, le Burkina Faso, le Burundi, l'Éthiopie, la Gambie, le Ghana, la Guinée Bissau, le Kenya, le Libéria, le Mali, le Mozambique, la Namibie, le Niger, le Rwanda, le Sénégal, la Sierra Leone, le Swaziland et le Togo n'ont plus notifié de nouveaux cas depuis plus de 10 ans. La transmission de la maladie semble avoir été interrompue mais il subsiste quelques régions où il est difficile d'évaluer la situation exacte du fait de l'instabilité sociale et/ou des difficultés d'accès qui font obstacle aux activités de surveillance et de diagnostic.

Prévention

TRYPANOSOMIASE AFRICAINE (MALADIE DU SOMMEIL)

Prévention

1. Se protéger contre les piqûres de mouches tsé-tsé :
 - Ne pas oublier de se couvrir :
 - porter une chemise à manches longues rentrée dans un pantalon, des chaussures ou des bottes (éviter les sandales) et un chapeau;
 - les mouches tsé-tsé peuvent piquer à travers le tissu léger. Porter des tissus plus épais;
 - les mouches tsé-tsé sont attirées par les couleurs vives et sombres. Porter des

- vêtements de couleur pâle ou neutre qui se fondent à l'environnement;
- les insectifuges ne peuvent offrir qu'une protection limitée contre les piqûres de mouches tsé-tsé. Néanmoins, il s'agit quand même d'une option à envisager, notamment parce que les régions où la maladie du sommeil est présente chevauchent les régions où il y a d'autres maladies transmises par des insectes, comme le paludisme [1] et la dengue [2]. Pour plus d'informations sur les mesures de protection personnelles contre les moustiques, veuillez consulter la section Arthropodes [3];
 - avant de monter dans un véhicule, l'inspecter pour voir si on observe des mouches tsé-tsé, car elles sont attirées par le mouvement et la poussière provenant des véhicules en mouvement.
2. Dans les régions où la maladie du sommeil est présente, éviter les transfusions sanguines et les greffes d'organes, sauf en cas d'urgence :
- si une transfusion sanguine ou une greffe d'organes ont eu lieu au cours du voyage, s'assurer que le sang ou l'organe donné ont fait l'objet de tests de dépistage de la maladie du sommeil;
 - si de tels vérifications ne sont pas possibles et que des soins d'urgence sont nécessaires, retourner dans son pays d'origine pour le traitement.
3. Être conscient des symptômes de la maladie du sommeil et consulter un professionnel de la santé si ces symptômes se manifestent :
- les symptômes de la maladie du sommeil peuvent se manifester des mois après avoir visité une région où la maladie est présente;
 - aviser son fournisseur de soins de santé du voyage effectué dans une région où la maladie du sommeil est présente.



© 2001-2018 Gouvernement du Québec

URL de la page (modifiée le 07/26/2016 - 16:30) :

<https://www.inspq.qc.ca/sante-voyage/guide/immunisation/trypanosomiase>

Liens

[1] <https://www.inspq.qc.ca/sante-voyage/guide/risques/paludisme>

[2] <https://www.inspq.qc.ca/sante-voyage/guide/risques/dengue>

[3]

<https://www.inspq.qc.ca/sante-voyage/guide/risques/arthropodes/mesures-de-protection-personnelle-contre-les-moustiques>

s